

Le 04/05/2022 à 15:33, > famille.amat-loreau (par Internet) a écrit :

Bonjour,

Veillez trouver ci jointe la contribution de l'Association nationale pour la protection des Eaux et Rivières à l'enquête publique Ru-Vauvise.

Meilleurse salutations,

Raphaël AMAT

Secrétaire Général ANPER-TOS



Association Nationale pour la Protection des Eaux & Rivières
Reconnue d'utilité publique le 22 avril 1985

Contribution de l'Association Nationale pour la Protection des Eaux et Rivières à l'enquête publique portant sur les travaux du bassin versant Ru-Vauvise

Monsieur le commissaire enquêteur,

Notre association tient à souligner l'état de dégradation dans lequel se trouve une large partie des cours d'eau du pays du fait notamment des actions « d'aménagement » effectués dans la deuxième partie du XX^e siècle (drainages, recalibrages, rectifications entre autres atteintes aux milieux).

Ces travaux ont eu un impact catastrophique sur le cycle de l'eau en entraînant une amplification des phénomènes extrêmes tels les crues et les assècs, ainsi qu'un affaiblissement des capacités de stockage et de régénération offerts par les milieux naturels. Il est désormais admis que les activités humaines en souffrent directement et que de plus les conséquences pour les espèces exigeantes comme la truite fario, le brochet ou l'anguille, les batraciens et les invertébrés aquatiques sont sévères.

Nous rappelons aussi l'état d'abandon des seuils mis en place par le passé et désormais sans usage, ou bien dont les propriétaires maintiennent leurs droits tout en oubliant leurs devoirs liés au maintien de la continuité sédimentaire et piscicole,

Nous notons pour le cas présent que l'état général de dégradation des cours d'eau du bassin Ru-Vauvise est corrélé par de nombreux témoignages d'habitants et de cultivateurs qui attestent de la perte de qualité de la rivière depuis que les aménagements et drainages ont été effectués sur ce bassin.

Dans ces circonstances nous accueillons favorablement les travaux de réhabilitation prévus par le Syndicat Intercommunautaire du Ru, de la Vauvise, de l'Aubois et de leurs Affluents (SIRVAA). Nous saluons en particulier l'effort porté sur la continuité mais aussi la remise en fonctionnalité de zones humides ainsi que les renaturations.

Toutefois, nous notons que ce schéma n'est pas complet et nous espérons qu'une prochaine phase de travaux permettra d'atteindre un niveau supérieur de réhabilitation. Nous observons en effet et par exemple qu'une partie des affluents (sous bassin du Ragnon et de la Chantereine par exemple) montre des fonds très dégradés et colmatés, impropres à un développement normal de la vie aquatique. Nous suggérons également qu'un volet pédagogique soit ajouté à ces actions afin de sensibiliser les habitants des secteurs concernés.

Enfin, nous soulignons que ce programme doit faire l'objet de mesures de pérennisation pour s'assurer de ses effets sur le long terme d'une part et d'autre part pour éviter que des actions contraires voient le jour (plantations de peupleraies, drainages...). Il serait également bienvenu de revoir et de limiter l'impact des prélèvements d'eau actuels sur l'ensemble du bassin.

ANPER-TOS

Association Nationale de Protection des Eaux et Rivières

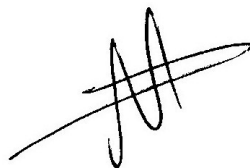
Association reconnue d'utilité publique – Agréée protection de l'environnement

Adresse de gestion : 6 place de la mairie, 50750 Sainte-Suzanne-sur-Vire

Site : <https://anper-tos.fr/> Mail : anper.tos@gmail.com

Veillez agréer nos meilleures salutations.

Pour ANPER-TOS,
à Herry le 01 mai 2022
le secrétaire général, Raphaël AMAT

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

ANPER-TOS

Association Nationale de Protection des Eaux et Rivières

Association reconnue d'utilité publique – Agréée protection de l'environnement

Adresse de gestion : 6 place de la mairie, 50750 Sainte-Suzanne-sur-Vire

Site : <https://anper-tos.fr/> Mail : anper.tos@gmail.com